



Classe à Horaires Aménagés Théâtre

publié le 10/03/2022

Accessible dès la 4ème, la Classe à Horaires Aménagés Théâtre permet aux collégiens de suivre un programme d'enseignement artistique couplé à leur cursus scolaire.

Que cela soit en pratique amateur ou pour répondre à un futur projet professionnel, offrez à votre enfant la chance de développer sa créativité et sa confiance en lui !

La formation scolaire est dispensée au Collège Antoine de Saint Exupéry de Brioux sur Boutonne et l'enseignement artistique également, durant une après midi, en partenariat avec une compagnie Théâtrale, par des professeurs possédant la certification « Théâtre ».

Les classes CHAT, c'est quoi ?

- Un enseignement artistique gratuit intégré aux temps scolaires
- 2h de pratique théâtrale hebdomadaire et 1h de cours hebdomadaire dédiée à l'art dramatique.
- Après le collège, les élèves peuvent s'orienter vers un enseignement général, à dominante artistique au lycée (au lycée de secteur de Melle par exemple).
- Les élèves participent à des spectacles, des ateliers et des rencontres avec des artistes et des professionnels du spectacle.

C'est pour qui ?

- Accessible en classe de 4ème et 3ème, ce parcours spécifique s'adresse à tous les collégiens et ne nécessite aucun prérequis, aucune obligation préalable d'une pratique artistique.

Les futures collégiens-comédiens doivent cependant être fortement motivés par le théâtre, prêts à s'investir dans la pratique du théâtre et prêts à s'engager sur une année.

Comment s'inscrire ?

- Le dossier d'inscription est à retirer auprès du secrétariat du collège.
- Les élèves retenus passeront ensuite un entretien de motivation au collège.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.